



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.1/51/5
2 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : RUSSE

Cinquante et unième session
PREMIÈRE COMMISSION
Points 66 et 71 de l'ordre du jour

APPLICATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE
DES ESSAIS NUCLÉAIRES

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

Lettre datée du 30 septembre 1996, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente du Kazakhstan auprès de
l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite le 30 septembre 1996 par M. N. A. Nazarbaev, Président de la République du Kazakhstan, concernant l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 66 et 71 de l'ordre du jour.

ANNEXE

Déclaration du Président de la République du Kazakstan,
en date du 30 septembre 1996, concernant l'ouverture à
la signature du Traité d'interdiction complète
des essais nucléaires

Le Kazakstan se félicite que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires soit ouvert à la signature.

Il y a cinq ans, le Kazakstan a fait un choix historique en mettant fin aux essais des armes les plus dangereuses que l'humanité ait jamais connues. Par sa décision de fermer le polygone nucléaire de Semipalatinsk, le chef de l'État a pris une initiative sans précédent dans le monde.

Signataire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Kazakstan s'acquiesce scrupuleusement des obligations internationales qui lui incombent à ce titre et s'en tient strictement à sa politique de non-prolifération d'autres types d'armes de destruction massive. Les derniers lanceurs de missiles nucléaires qui se trouvaient encore sur le territoire kazak ont récemment été détruits. Il ne subsiste donc aucune arme nucléaire dans notre pays, dont les capacités dans ce domaine le plaçaient pourtant au quatrième rang mondial.

Le peuple kazak a lui-même pâti de l'immense puissance destructrice des armes nucléaires. En cette difficile période de transition, nous nous remettons des maux que nous ont infligés des centaines d'explosions atomiques. Les installations de l'ancien polygone d'essais de Semipalatinsk sont en train d'être détruites.

Le Kazakstan se ressent encore de 42 années d'essais atmosphériques et souterrains, qui ont irradié et mutilé des centaines de milliers de personnes, et ont contaminé le sol.

La République du Kazakstan compte sur l'aide de la communauté internationale pour surmonter définitivement les conséquences des essais nucléaires sur son environnement et la santé de ses habitants. Nous estimons que c'est aux puissances nucléaires qu'il incombe, au premier chef, de prendre en charge le traitement des victimes des essais nucléaires.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est le fruit de changements positifs survenus ces dernières années sur la scène internationale. Le Kazakstan rend hommage aux nombreux États dont le remarquable travail a permis d'y aboutir, et souligne avec satisfaction qu'il a lui aussi participé à l'élaboration de cet accord, l'un des plus importants du XXe siècle.

L'arme nucléaire ne doit en aucun cas redevenir un moyen de destruction des peuples et de la nature. Les États qui en sont dotés ne peuvent se donner de mission plus élevée que celle de mettre fin aux essais.

(Signé) N. NAZARBAEV
